



Grève DGAC : Mise en place d'une caisse de solidarité entre tous les personnels

Le 22 février 2010

Nous avons annoncé la semaine dernière la création d'une caisse de solidarité pour mutualiser les pertes de salaires entre tous les agents solidaires du mouvement social appelé par l'intersyndicale (grève du 23 au 26 février). **Tous ceux qui ne peuvent pas participer pleinement à la grève pour diverses raisons (congés sur cette période, cycles de travail, fonctions d'autorité, astreintes, retraite) pourront aider leur collègue dans le conflit en cours.** Afin de donner des moyens d'action solidaires entre tous les agents de la DGAC, et d'aider notamment les personnels en horaires administratifs, **l'intersyndicale a décidé de mettre en œuvre une caisse de solidarité nationale pour tous les agents de la DGAC en grève.**

Les principes de fonctionnement de cette caisse seront les suivants :

- Une gestion **transparente** assurée par un représentant de chaque syndicat de l'intersyndicale,
- Un appel à contribution à destination de **tous les agents** de la DGAC : chacun donne ce qu'il veut mais le principe est de verser un ou plusieurs trentièmes de son salaire.
- Un reversement vers les personnels grévistes **indépendamment de leur affiliation** ou non à un syndicat, sur présentation d'un justificatif des jours de grève effectués,
- Une **liquidation totale** des fonds collectés par reversement d'un remboursement partiel aux agents grévistes, après justificatif des jours de grève décomptés que l'agent se procurera auprès de son administration.

Vous pouvez contribuer et aider vos collègues en envoyant vos 30èmes correspondant aux jours de grève que vous ne pouvez pas faire !

L'intersyndicale vous invite à faire passer vos chèques à l'ordre de « **Unité DGAC** » à vos sections locales (de l'un des syndicats dont les logos sont présents sur ce papier) qui centraliseront vers l'intersyndicale.

En cas d'absence de section locale sur votre site, vous pouvez envoyer directement votre contribution à :

« Intersyndicale DGAC – CRNA SO – Avenue de Beaudésert, 33692 Mérignac Cedex ».